

Compte-rendu Comité Directeur

Villejuif, 30 mars 2008

J.C. Moingt rappelle que l'Assemblée Générale de la FFE de mars 2009 est une Assemblée électorale, et demande à Joanna Pomian, Laurent Verat et Charles-Henri Rouah de s'occuper de sa préparation. Le Comité Directeur de juin 2008 procédera au vote concernant la composition de la Commission électorale.

QUESTIONS SPORTIVES

1. Point sur l'actualité sportive (rapp. L. Verat, J. Lopez)
2. J. Lopez rappelle que la FIDE a décerné 11 titres aux joueurs français en novembre 2007, le titre d'organisateur international à A. Clauzel et des titres d'arbitrages. Il rappelle les différentes compétitions qui se sont déroulées récemment et évoque la difficulté d'organiser des tournois féminins fermés.
3. Championnats de France Jeunes : bilan des qualifications (rapp. J. Lopez)
4. Les compétitions fédérales (rapp. J.C Moingt, L. Verat)

VIE FÉDÉRALE

5. **États Généraux** : bilan, feuille de route, propositions soumises au vote (rapp. J.Pomian)
J. Pomian présente le déroulement des États Généraux et précise que la synthèse sera disponible pour publication très rapidement.
6. **Commission médicale** : vote du règlement (rapp. T. Barbier)
 - Le règlement de la Commission médicale est adopté.
7. **Le vote de la CAS** (rapp. S. Rivier)
Une discussion s'engage sur le bien-fondé de la décision de la CAS, expliqué par J. Peyrin. Le Comité Directeur déclare la CAS compétente pour traiter ce cas.
Par ailleurs, J.C. Moingt demande où en est la sanction de l'arbitre concerné et plus généralement, il insiste sur la nécessité pour la DNA de prendre des sanctions et de les rendre publiques. Il rappelle que la vérification des licences est une obligation pour les arbitres. Le prochain BAF doit insister sur ce point.
8. **Proposition de modification du règlement des Trophées FFE** (rapp. J-C Moingt)
Suite aux différentes suggestions, J.C. Moingt consulte sur le Comité Directeur sur l'éventuelle modification de la composition du collège des votants pour les Trophées FFE, composé actuellement de 6 journalistes échiquiens et de 6 personnalités de la FFE.
Le Comité Directeur ne souhaite pas modifier le fonctionnement des Trophées.
9. Les réformes engagées par la Commission Technique : avancement (rapp. S. Rivier)
S. Rivier présente le calendrier de la saison 2008-2009 auquel des modifications mineures sont apportées.
10. Mutuelle des salariés (rapp. L. Verat)
 - Le Comité Directeur approuve la mise en place de la mutuelle des salariés (base 50%) à compter du 1^{er} juillet 2008.
11. Demande du club de Belfort concernant les qualifications aux Championnats de France Jeunes 2009(rapp. J. Pomian)

J.C. Moingt précise que le rôle du Comité Directeur n'est pas de régler des questions litigieuses internes à une Ligue. Toutefois, le Comité Directeur va adresser une demande à la Ligue de Franche Comté pour qu'elle étudie avec bienveillance la candidature du club de Belfort à l'organisation des Championnats de Ligue pour la saison 2008-2009. Par ailleurs, Ch. Bernard, J. Peyrin et L. Vérat sont chargés de proposer au Comité Directeur du moins de juin 2008 un projet de convention FFE-Ligues.

QUESTIONS DIVERSES

12. Suite aux absences répétées de certains membres du Comité Directeur, il est décidé de faire le point et de procéder à leur remplacement.

Le Président
Jean-Claude Moingt